

#### 4.4.3. - Ar mezhier hac ar penitant

##### L'ivrogne et le pénitent.

*Transcription : volume 2, page 232.*

Ce chant n'est recensé comme feuille volante, ni par Ollivier, ni par Bailloud, ni par Dastum. Une deuxième copie manuscrite de Lédan est conservée dans les «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» au volume 4, pp. 229-235.

C'est une traduction, signée de Lédan, d'une chanson française qui figure dans le catalogue Laforte sous la référence III G 4. Laforte qui en a recensé 91 versions canadiennes et 6 françaises <sup>318</sup>, a publié une version recueillie le 17 juillet 1946 au Québec. Le chant «L'ivrogne et le Pénitent» fait également partie des chants recueillis par Armand Guéraud entre 1856 et 1861 et publiés par Joseph Le Floc'h <sup>319</sup>.

Dans «Recherches sur notre chanson traditionnelle» Coirault présente cette chanson comme une composition de Jacques François Joseph Hayez, natif de Valenciennes, ancien officier du mont de piété de cette ville <sup>320</sup>. Il étudie l'évolution de cette chanson au travers de plusieurs versions : la première provient d'un manuscrit de Jacques Hayez daté de 1772, la seconde d'un recueil publié en 1744 «La lire d'Apollon et le Flageolet», la troisième d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale antérieur à 1750, la quatrième d'un recueil de chansons publié en 1756 «Amusement des dames», la cinquième d'un recueil manuscrit commencé en 1757 et poursuivi jusqu'à la fin du 1er Empire, la sixième version de l'édition de 1777 de «La Lyre Gaillarde». Avant quatre versions collectées au début du XX<sup>e</sup> siècle, attestant la persistance du chant dans la tradition populaire, Coirault donne deux rénovations du chant ancien par un chanteur populaire parisien de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Leveau, surnommé Beauchant. Ces deux versions ont été publiées sur des feuillets de colportage de quatre pages, sans date, mentionnant qu'il s'agit d'une *chanson revue, corrigée et augmentée par Beauchant*.

Ce sont ces deux dernières versions, surtout la deuxième, qui sont les plus proches de l'adaptation de Lédan. Le chant français se présente, la plupart du temps, en couplets de quatre alexandrins avec une rime intérieure. Hayez et Beauchant allant à la ligne après chaque hémistiche, leur version se trouve ainsi construite en couplets de 8 vers de six pieds. Lédan semble avoir perçu le chant comme composé de couplets de quatre vers de six pieds car par trois fois il ne donne que la moitié d'un couplet. La rime est croisée.

L'ordre des couplets de Lédan ne suit pas exactement celui de la version de Beauchant. Dans les vers 1 à 8, Lédan traduit le premier couplet qui est pratiquement identique dans toutes les versions. Il dit *nuit et jour* comme dans la version 4 quand la réfection Beauchant dit *assez souvent*, et les autres *incessamment, aussi souvent, souvent*. Lédan donne ensuite aux vers 9 à 12 la première moitié seulement du couplet 4 de Beauchant, dont on retrouve le premier alexandrin seulement dans «La lyre gaillarde» (version 6). Les vers 13 à 16 ne figurent dans aucune des versions françaises étudiées par Coirault. Les vers 17 à 24 sont le couplet 6 de Beauchant, qui existe dans toutes les versions. Lédan donne ensuite (vers 24 à 32) le couplet 5 de Beauchant qui n'existe dans aucune des autres versions. Il revient ensuite (vers 33 à 36) à la première moitié du couplet 3, qu'il fait suivre de la fin du couplet 7 (vers 38 à 40), puis il donne le couplet 9 (vers 41 à 48), puis il adapte le couplet 10 (49 à 56), puis le couplet 8 (vers 57 à 64) et le 11 (vers 65 à 72) :

<sup>318</sup> Laforte, *Chansons folkloriques à sujet religieux*, p. 184.

<sup>319</sup> Le Floc'h, *En Bretagne et Poitou, chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, pp. 468-469.

<sup>320</sup> Coirault, *Recherches sur notre chanson traditionnelle*, Bulletin de l'Institut Général Psychologique, 28e année, n° 1-3, Appendice II, pp. 51-94. *Recherches sur notre chanson traditionnelle*, Exposé II, pp. 117-160.

Lédan	Beauchant
vers 1-8	couplet n° 1
vers 9-12	première moitié du couplet n°4
vers 13-16	-
vers 17-24	couplet n° 6
vers 24-32	couplet n° 5
vers 33-36	première moitié du couplet n° 3
vers 38-40	fin du couplet n° 7
vers 41-48	couplet n° 9
vers 49-52	début du couplet n° 10
vers 53-56	-
vers 57-64	couplet n° 8
vers 65-72	couplet n° 11

**Couplet 10 de Beauchant**

P : L'austérité me plait  
 I : C'est ce qui m'incommode  
 P : Tu fuis ton intérêt  
     va donc vivre à ta mode  
 P : Périr je te verrai  
 I : Connais-tu mon destin ?  
 P : Jamais je n'aimerai  
     Que les femmes et le vin

**Lédan vers 49 à 56**

P : Me gar ar garventez  
 I : ha me a bella outi  
 P : Te a dec'h alies  
     Eus da voneur ar sourci  
 P : Te varvo maleürus  
 I : Ha ta voar an dra-ze ?  
 P : Me a vezo eürus  
     oc'h eva giin nös-de

Le mélange des couplets n'affecte pas la compréhension du dialogue dont le déroulement reste logique. Il manque à la version de Lédan un couplet entier de celle de Beauchant, le deuxième, et quatre demi couplets.

**Couplets de la version de Beauchant absents de celle de Lédan****couplet 2:**

P : Pense à te convertir  
 I : Je fais toujours bombance  
 P : Pense qu'il faut mourir  
     et faire pénitence  
 I : Je la fais trop souvent  
 P : Tu ne la fais jamais  
 I : Quand je n'ai pas d'argent  
     pénitence je fais.

**fin du couplet 3**

I : Moi je cède au plus fort  
 P : Pour moi c'est mon dessein  
 I : Etant saoul [sic], je m'endors  
     et je cède au bon vin.

**Fin du couplet 4**

I : Moi je bats la monnaie  
 P : Tu fais tort à l'état  
 I : En tombant sur le nez  
     je fais un sou marqué.

**début du couplet 7**

P : Pense qu'il faut mourir  
 I : Je veux mourir à table  
 P : Crains le triste avenir  
     Ce n'est pas une fable  
 I : La soif je crains trop fort

Ces vers ne présentant pas de grande différence d'inspiration avec le reste de la chanson. Il ne paraît pas possible que ce soit là une autocensure de Lédan, c'est plutôt qu'il s'est inspiré ou bien d'un collectage oral, ou bien d'une autre version imprimée moins complète. Remarquons que si la version française a eu une belle carrière

populaire et s'est maintenue dans la tradition orale jusqu'à aujourd'hui, la version bretonne de Lédan ne semble pas avoir eu la même diffusion, ni le même succès.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, Ar mezhvier hac ar penitant, Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 246r-248r.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, Ar mezhvier hac ar penitant, B.M. Morlaix - Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 4, pp. 229-235.
- [1 c] OLLIVIER, Ar mezhvier hac ar penitant, B.M. Rennes - Manuscrit 979, s.d., pp. 398-399.

Laforte III-G-4 : Le pénitent et l'ivrogne (91 références au Canada ; 6 références en France).

Versions françaises :

- L'amusement des dames, s.d., vers 1750, 7e partie, pp. 125-127.
- Amusement des dames, 1757, pp. 56-59.
- B.N. Paris, Rés Vm Coirault 63, pp. 66 - 67.
- B.N. Paris, Rés Vm Coirault 67, f° 44 r-v.
- CHAMBERT, 1899, Paris, MATP, Manuscrit 43.267 B 11 420.437, f° 431 r - 432 r.
- DAVENSON, Le livre des chansons, 1946, pp. 536 - 539.
- GAGNE-POULAIN, Chantons la chanson, pp. 169-175.
- GARNERET-CULOT, Chansons populaires Comtoises, vol. III, p. 888-889, commentaire p. 1048.
- LE FLOC'H, En Bretagne et en Poitou, tome II, pp. 468-469.

Etudes :

- COIRAULT, L'ivrogne et le pénitent, rubrique Le vin, éloge du vin et de la table, n° 107.
- COIRAULT, Recherches, Exposé II, pp. 117-164.